



Lettre hebdomadaire du Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine n°34 Le 21 novembre 2014

Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine vous invite à prendre connaissance de l'actualité des services de l'État en région

Actualité gouvernementale

Déplacement de Jean-Yves Le Drian à l'occasion de la signature d'une convention de partenariat entre le ministère de la Défense et la Fédération Française de Football



Vendredi 14 novembre, avant le coup d'envoi du match France-Albanie au Stade de la Route de Lorient à Rennes, le Ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian et le Président de la Fédération Française de Football (FFF), Noël Graët, ont officialisé le partenariat entre les deux institutions, consistant notamment à soutenir la réinsertion par le sport de blessés militaires.

Par ailleurs, dans le cadre de la commémoration de la Première Guerre Mondiale, autorités, joueurs, staff, etc. portaient le « Bleu de France » en hommage aux anciens combattants et blessés de guerre.

[En savoir +](#)

Pacte d'avenir pour la Bretagne

Bilan des mesures d'urgence du Pacte d'avenir pour la Bretagne programmées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles



Dans le cadre du Pacte d'avenir pour la Bretagne signé en décembre 2013, 92 opérations ont été programmées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bretagne au titre du volet « mesures d'urgence ».

A ce jour, pour un montant de 1,3 M€, soit 76 % de l'enveloppe initiale, 68 projets répartis en 4 thématiques ont été engagés :

- Patrimoine
- Création et diffusion artistique et éducation artistique
- Éducation artistique et culturelle
- Industries culturelles

[En savoir +](#)

Aménagement du territoire

Les « Assises de la ruralité » dans les Côtes d'Armor, en présence de Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication et Axelle Lemaire, secrétaire d'État au Numérique



Lundi 17 novembre, en présence de quatre ministres, les Côtes d'Armor ont accueilli le 5^e atelier des Assises de la ruralité intitulé « Des ruralités innovantes, associant qualité de vie et développement économique ». La table-ronde et les témoignages ont porté sur le thème des innovations créatrices de valeurs et d'emplois :

- Sauvegarde des savoir-faire traditionnels (et des emplois liés) tout en ayant recours aux technologies modernes de création, de promotion, de vente ;
- Filières d'avenir et création d'emplois ;
- Formes d'innovation en territoire de faible densité de population ;
- Evolution et innovations dans les infrastructures (de transport, numériques) pour faciliter l'accessibilité, développer des services à la population et aux entreprises et renforcer la cohésion sociale et territoriale ;
- Soutien et développement de la vie associative, sportive et culturelle ;
- Initiatives visant à améliorer les solidarités et la sociabilité dans les territoires ruraux.

[En savoir +](#)

Agenda 21

Le dynamisme breton en matière de démarches Agenda 21



La Bretagne compte 40 démarches labellisées Agenda 21, soit près de 10 % des Agendas 21 reconnus par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Ce dynamisme atteste de la capacité des acteurs bretons à travailler ensemble et à s'approprier concrètement les politiques de développement durable. L'engagement des collectivités bretonnes dans ce domaine participe à engager la région sur la voie de la transition écologique et énergétique.

Le récent Comité régional co-présidé par Patrick Strzoda, Préfet de la région Bretagne et Gérard Mével, Conseiller régional délégué à l'Agenda 21 et au développement durable, a permis de mettre en valeur les réalisations, de rappeler la mobilisation des services de l'État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne et Direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine) pour accompagner ce type de projets territoriaux et de tracer des perspectives thématiques à approfondir en 2015-2016 autour des concepts d'« économie territoriale durable » et de « cohésion sociale et bien-être ».

Un colloque national sur « les agendas 21 de demain » se tiendra le 4 décembre à Paris ; il est ouvert à toutes les collectivités intéressées par le sujet.

[En savoir +](#)

Eco-citoyenneté

Économies d'énergie : adoptez les Éco'Gestes cet hiver !



Pour le 7^e hiver consécutif, le dispositif ÉcoWatt Bretagne, piloté par Réseau de Transport d'Électricité, diffusera des alertes individuelles en cas de pointe de consommation pour encourager les Bretons à modérer volontairement leurs consommations électriques, en particulier en période de froid. La communauté des ÉcoW'acteurs compte désormais près de 52.000 membres éco-citoyens en Bretagne.

Si l'hiver 2013-2014 n'a fait l'objet d'aucune alerte Écowatt, en lien avec un contexte météorologique favorable, la fragilité électrique de la Bretagne reste d'actualité malgré l'avancement des actions prévues par le Pacte électrique breton. Le risque de saturation du réseau en hiver et donc d'une coupure électrique de grande ampleur est réel.

L'État continue donc à soutenir l'opération ÉcoWatt qui est l'une des actions ayant pour but de maîtriser la demande en électricité.

[En savoir +](#)

Permis de conduire

Report de la reprise par la préfecture des permis délivrés entre le 21 janvier et le 15 septembre 2013



Les bénéficiaires d'un permis de conduire délivré entre le 21 janvier et le 15 septembre 2013 (permis dit transitoire) devaient remplacer leur permis en format trois volets roses, par un titre sécurisé en format carte bancaire, avant le 31 décembre 2014.

La date de début de reprise de ces permis « transitoires » n'est pas encore arrêtée par la préfecture d'Ille-et-Vilaine : ils restent donc valables dans cette attente et les usagers concernés seront informés des modalités de l'échange ultérieurement.

[En savoir +](#)

Opération de déminage dimanche 23 novembre dans le centre-ville de Rennes



Suite à la découverte d'une bombe datant de la seconde Guerre Mondiale sur le chantier de la future station Saint-Germain de la ligne B du métro de Rennes, une opération de déminage est prévue le dimanche 23 novembre 2014.

Cette opération implique un périmètre de sécurité de 270 m avec évacuation de la population concernée par cette zone. L'opération de déminage sera pratiquée par les démineurs de la sécurité civile.

Les dispositifs de mise en sécurité, d'évacuation, de lieux d'accueil et d'information à la presse et à la population sont quant à eux mis en place par les services de la Préfecture, de la Ville de Rennes, de la Police nationale et municipale et par des personnels de santé et de secours.

[En savoir +](#)

Toute l'actualité des services de l'Etat en Bretagne et en Ille-et-Vilaine sur :

www.bretagne.gouv.fr

www.ille-et-vilaine.gouv.fr



[Prefet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](#)



[@bretagnegouv](#)

Directeur de la publication : Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

Crédits photos : Service Régional de la Communication Interministérielle, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne, Ministère de Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, Direction Départementale des Territoires et de la Mer© Christian Maillard, Union Professionnelle Artisanale de Bretagne.